

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL
aura lieu à la Mairie

Le jeudi 9 décembre 2021 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

- Décisions modificatives aux budgets primitifs
- Ouverture du ¼ des crédits
- Avenant au règlement M57
- Subvention à l'UPV
- Garantie d'emprunt SOLIHA
- Convention avec le CDOS
- Rapport annuel de la concession ZAC Clemenceau
- Subvention à l'école Sainte Thérèse
- Modification de l'allocation compensatrice versée par le Roche Agglomération suite au transfert de la compétence PLU
- Groupement de commande prestations de levé topographique
- Délégation de signature à l'office notarial de Venansault
- Créations de postes
- Charte sur la mise en place du télétravail
- Création d'une entente intercommunale pour le recrutement d'un conseiller numérique
- Acquisition foncière
- Dénomination de giratoires
- Rapport sur le service public d'assainissement

En Mairie, le 30 novembre 2021

Laurent FAVREAU
Maire de Venansault

